

pourvus au début de l'été au plus tard!
Une issue réjouissante pour l'avenir de notre Eglise.

La paroisse des Franches-Montagnes a accueilli un pasteur stagiaire, Matthieu Mérillat, épaulé par la pasteure Daphné Reymond. La paroisse de Delémont a également accueilli une pasteure stagiaire, Florence Hostettler, sous la responsabilité du pasteur Niels John.

Paroisse de Moutier

Lors de la votation du 28 mars 2021, la ville de Moutier a décidé son rattachement au canton du Jura. Le Conseil de l'Eglise a reçu en septembre le conseil de paroisse pour une première prise de contact. Il s'est ensuite rendu à Berne sur invitation du Conseil synodal qui l'a reçu dans sa nouvelle composition. Ces premiers échanges ont permis de convenir des options qui seront étudiées, l'objectif commun étant de préserver la vision et la sensibilité des paroissiens de Moutier.

Secteur alémanique

Les paroissiens de langue allemande, historiquement à l'origine de notre Eglise, représentent un petit pourcentage des membres de nos paroisses, essentiellement des aînés. Bien que bilingues, ils vouent un attachement

à leur langue «du cœur». En 2023, les deux pasteurs du secteur alémanique atteindront l'âge de la retraite. Le Conseil de l'Eglise a créé une commission temporaire, formée des professionnels et de paroissiens, chargée d'étudier les solutions qui seront ensuite soumises à l'exécutif.

Pour le Conseil de l'Eglise et son président, cette année nous a permis d'apprendre à «faire avec» et d'en puiser le positif pour la conduite de notre Eglise. ■

Synode d'arrondissement de Soleure

 **Ruedi Köhli**
président

A tous égards, 2021 restera gravé dans l'histoire comme une année particulière. Il n'y a plus eu de confinement, mais de nombreux événements liés à nos traditions ont dû à nouveau être reportés voire même annulés. Cette situation a été particulièrement regrettable dans le cas de célébrations d'installation de pasteures et pasteurs dans leur nouvelle paroisse, lors de cérémonies d'adieux bien méritées de

membres du conseil ainsi que lors de l'assermentation de nouveaux membres du conseil. De nombreux services religieux, concerts et manifestations dans les églises n'ont pas pu avoir lieu.

Grâce à l'assouplissement des mesures d'une part, et aux techniques modernes de communication d'autre part, les paroisses et les Synodes ont quasiment pu retrouver leur pleine capacité d'action même si, à l'époque, le contact personnel n'était guère plus possible.

Dans cette situation, le travail méticuleux fourni par le service juridique des Eglises Berne-Jura-Soleure et la mise à disposition rapide d'informations complètes concernant la gestion de la pandémie au sein des églises et des maisons de paroisse ainsi que lors de manifestations à caractère religieux ou social ont été d'un grand secours. Ces informations ont ensuite été fournies à toutes les confessions et à d'autres cercles.

En automne, les premières manifestations ont à nouveau pu être organisées dans les églises et les maisons de paroisse, parfois avec l'obligation du port du masque, parfois avec l'obligation de présenter un certificat. On a constaté

— Suite à la page 56 —

Nuit des églises à l'église Geissberg, Langenthal.

